

CONFERENCE DE PRESSE DU 9 MARS 2012

Organisations engagées dans la campagne « Justice pour Ernest MANIRUMVA » :
LIGUE ITEKA – FORSC – OAG – OLUCOME – COSOME – ACAT – UBJ –
CPAJ - CAFOB - APRODH –FOCODE- PARCEM - AFJB

MOT LIMINAIRE DES ASSOCIATIONS ORGANISATRICES DE LA CONFERENCE

Plus de temps à perdre dans les enquêtes sur l'assassinat d'Ernest Manirumva et Justice pour toutes les victimes du dossier !



A un mois du troisième anniversaire de l'assassinat d'Ernest MANIRUMVA, ancien Vice-président de l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques, OLUCOME, la justice burundaise peine à boucler l'instruction du dossier et le nombre des victimes de cette lenteur inexplicable reste élevé.

A cette occasion, les organisations organisatrices de cette conférence de presse :

1. Tiennent à dénoncer la lenteur de la justice burundaise dans le traitement du dossier de l'assassinat d'Ernest MANIRUMVA. En effet, après le jugement rendu le 22 juin 2011 par le Tribunal de Grande Instance de Bujumbura remettant le dossier au ministère public pour complément d'enquête, on n'a connaissance d'aucune démarche sérieuse initiée par le ministère public pour avancer sur le chemin de la manifestation de la vérité. Pour preuve, des témoins clés se déclarent dans les media, des rapports précédemment produits mentionnent des personnes à auditionner, des tests ADN à effectuer, ... mais, plus de neuf mois après cet arrêt, rien n'a été fait dans l'exploration de ces pistes intéressantes à part la convocation de certains responsables de la campagne Justice pour Ernest Manirumva en septembre 2011.
2. Rappellent que la décision de remettre le dossier au ministère public pour complément d'enquête a été prise par le juge sur demande de la partie civile (famille d'Ernest Manirumva et OLUCOME) et que les compléments demandés avaient pour base le rapport de la troisième commission d'enquête sur l'assassinat d'Ernest MANIRUMVA établi le 8 avril 2010 (dossier RMP 12895/NDE/HH) ainsi que le Mémoire du FBI transmis aux autorités burundaises le 26 juillet 2010. Les deux rapports estimaient notamment le besoin d'auditionner ou de confronter certaines personnes, la nécessité d'effectuer des tests ADN ainsi que la recherche du lien entre l'assassinat d'Ernest MANIRUMVA et le meurtre du Capitaine Pacifique NDIKURIYO le 30 avril 2009 alors qu'il était officier de la garde présidentielle.
3. Se réjouissent des déclarations récemment faites sur la Radio Publique Africaine par le policier Havyarimana qui affirme avoir participé dans la planification et l'exécution du meurtre d'Ernest Manirumva. Elles se réjouissent également de la déclaration de

l'ambassade des Etats Unies d'Amérique qui se dit disposée à faciliter l'audition de ce témoin clé par la justice burundaise tout en continuant à assurer sa sécurité. Elles demandent par conséquent à la justice burundaise de saisir rapidement cette opportunité pour faire avancer le dossier en ne ménageant aucune piste.

4. Sont préoccupées par les autres cas d'assassinats ou de disparitions des personnes qui seraient liées au meurtre d'Ernest Manirumva, visiblement dans le but de faire taire définitivement les témoins éventuels et regrettent à la même occasion qu'aucune mesure de protection des témoins n'ait jamais été envisagée par la justice burundaise en dépit de recommandations formulées par différentes organisations depuis plusieurs mois déjà.
5. Exigent par conséquent que l'enquête sur l'assassinat d'Ernest Manirumva englobent aussi des investigations sur la disparition de certaines personnes déjà citées comme ayant participé dans la planification ou l'exécution du meurtre d'Ernest Manirumva ou même dans le détournement des pistes que voulaient emprunter la justice. Il s'agira ici d'enquêter sur le meurtre et la disparition notamment :
 - Du Capitaine Pacifique Ndikuriyo tué dans la nuit du 30 avril 2009
 - Du policier Ezéchiel Icoyitungiye, agent de transmission du Colonel David Nikiza
 - Du policier Nzisabira, agent de transmission du Colonel David Nikiza
 - Du policier Sylvestre Niyoyankunze, chauffeur du Général Gervais Ndirakobuca
 - Du policier Jackson Ndikuriyo tué en aout 2010
 - De Monsieur Jean-Marie qui aurait été chargé d'impliquer certains activistes de droits de l'homme dans l'assassinat d'Ernest Manirumva

Elles rappellent par ailleurs que quand il y a mort d'homme, le ministère public a l'obligation d'enquêter.

6. Dénoncent l'illégalité et l'injustice qui entourent la détention préventive de certaines personnes soupçonnées d'avoir participé directement ou indirectement dans l'assassinat d'Ernest Manirumva. Certaines d'entre elles croupissent en prison plus de deux ans déjà sans que la règle de confirmation périodique de leur détention par le juge soit suivie et n'ont jamais discuté du fond de leurs dossiers devant le juge.
7. Elles réitèrent en conséquence la recommandation longtemps formulée d'analyser le dossier de chaque détenu pour une libération provisoire de ceux qui visiblement n'auraient pas joué un rôle déterminant dans l'assassinat d'Ernest Manirumva. Elles demandent au bureau de l'Ombudsman et à la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme de suivre de près ces cas de détention abusive et de publier des rapports circonstanciés.
8. Demandent à la justice burundaise de gérer dans la transparence, sans violation du secret d'instruction, le dossier de l'assassinat d'Ernest Manirumva, un dossier symbolique par ailleurs suivi de près par les burundais et les partenaires au développement du Burundi.
9. Remercient la presse et les missions diplomatiques américaines et européennes pour leur appui de taille dans le suivi du dossier de l'assassinat d'Ernest Manirumva et les

prient de ne pas baisser les bras jusqu'à la manifestation de la vérité sur un dossier qui restera symptomatique du niveau de la qualité de la justice au Burundi.

10. Expriment leur exaspération face aux lenteurs dans le traitement du dossier de l'assassinat d'Ernest Manirumva et annoncent une semaine d'actions à l'occasion du troisième anniversaire de l'assassinat du martyr de la lutte contre la corruption Ernest Manirumva, et une de ces actions sera une marche pacifique de protestation.

Au nom des organisations membres de la campagne Justice pour Ernest Manirumva, je vous remercie.